

# DIMENSIONS & PERSPECTIVES



## Best for Geneva :

Un programme pour les entreprises genevoises

## Edition spéciale élections cantonales :

Découvrez les candidates et candidats soutenus par les métiers du bâtiment

## CCI FRANCE SUISSE :

Une charte de bonnes pratiques

## Transforme :

Un festival pour revaloriser l'apprentissage

## Editorial



**Nicolas RUFENER**  
Secrétaire général FMB

Pour l'industrie de la construction, 2018 rime avec élections.

En effet, depuis 25 ans maintenant, la FMB pose à cette occasion les jalons de la future législature avec un soutien ciblé à des candidates et des candidats présentés par les partis de l'Entente, mais aussi pour la première fois cette année par la droite élargie. Si le choix se porte prioritairement sur des personnalités issues des métiers du bâtiment (entrepreneurs et

artisans, permanents des associations professionnelles), force est de constater que leur nombre demeure largement insuffisant.

C'est pourquoi le Comité de la FMB a étendu sa sélection à d'autres personnes pour vous présenter aujourd'hui 13 candidates et candidats qui tous s'engagent notamment pour un développement harmonieux et maîtrisé de Genève, des conditions-cadres (fiscalité, mobilité, emploi, etc.) favorables aux entreprises citoyennes, une saine concurrence, le combat contre le travail au noir, un partenariat social loyal et de qualité, ainsi que la formation professionnelle.

Outre la Convention du bâtiment qui réunit 300 personnes issues des métiers du bâtiment et représente une occasion exceptionnelle de faire la connaissance des candidates et candidats choisis, le travail est très intense durant toute la législature avec des rencontres régulières et une collaboration étroite entre la FMB et les Député-e-s sur des dossiers précis, des textes dont le Grand Conseil est saisi ou à lui proposer, des interventions à diligenter, des auditions à organiser.

Le 15 avril 2018, pour le Grand Conseil, votez et faites voter pour Mmes Diane BARBIER-MUELLER, Nathalie HARDYN et Véronique KÄMPFEN, ainsi que MM. Philippe ANGELOZZI, Jacques BENE, Olivier CERUTTI, Alain DE KALBERMATTEN, Thierry DEROBERT, Adrien GENECAND, Eric GRAND, Serge HILTPOLD, Christo IVANOV et Yvan ZWEIFEL !

Pour le Conseil d'Etat (premier tour le 15 avril 2018, 2ème tour le 6 mai 2018), le Comité de la FMB soutient Mme Nathalie FONTANET et MM. Luc BARTHASSAT, Serge DAL BUSCO, Alexandre DE SENARCLENS et Pierre MAUDET.

Et n'oubliez pas de vous engager, lors des prochaines élections en 2023, aux côtés de la FMB qui a besoin de vous !!

## Un programme gratuit pour aider les entreprises à intégrer une démarche de développement durable

**B**est for Geneva 2018 est proposé aux entreprises genevoises, de toutes tailles et de tous secteurs, pour améliorer leurs pratiques sociétales et environnementales. Concrètement, le programme permet aux entreprises de bénéficier durant toute l'année de conseils, d'outils et de formations gratuits.

L'objectif est d'engager un maximum de petites et moyennes entreprises. Celles-ci sont déjà durables sur de nombreux aspects, car les liens étroits qu'elles entretiennent avec leurs clients, employés et fournisseurs, ainsi que leur caractère parfois familial, font d'elles des entreprises souvent plus proches des collectivités locales et plus sensibles à leur environnement naturel que les grandes entreprises.



Un éventail de mesures réalisables à court terme et des recommandations de changements permettant de modifier à moyen et long terme son modèle d'affaires

### Concrètement, où sont les leviers ?

« Sécuriser l'avenir de sa société en « restant dans la course » : aujourd'hui, la quasi-totalité des grands donneurs d'ordres, privés ou publics encouragent vivement leurs fournisseurs ou sous-traitants à mettre en œuvre des pratiques durables », rappelle Jonathan NORMAND, fondateur de B Lab (Suisse). Il est aujourd'hui essentiel pour les entreprises d'identifier de manière globale les bonnes pratiques sociétales et environnementales et de modifier leurs pratiques afin d'être en phase avec l'évolution des conditions-cadres. Mieux vaut anticiper pour rester compétitif à l'avenir !

Best for Geneva offre une opportunité unique et concrète de se poser les bonnes questions pour un développement serein de l'entreprise plutôt que de réagir sous la pression de l'urgence, en renforçant par exemple la cohésion avec les parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, actionnaires), ou en se positionnant sur des questions d'innovation, de formation continue ou de gestion de l'environnement. La démarche pousse à s'interroger sur la stratégie de l'entreprise et les moyens mis en œuvre pour y arriver.

Projet transversal par nature, Best For Geneva a été développé par B Lab (Suisse), une organisation à but non lucratif de renommée internationale, avec le soutien de l'État de Genève et d'une trentaine de partenaires de l'écosystème genevois, dont la FMB. Le programme est aligné sur l'Agenda 2030 de la Confédération pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable, tels que définis par les Nations Unies.

## La CCIFS lance une charte de bonnes pratiques dans le secteur de la construction

**Cette démarche incitative initiée par la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse (CCIFS) encourage au niveau transfrontalier les acteurs du secteur à défendre les conditions-cadres de leurs marchés respectifs pour une meilleure défense de la qualité de leur travail.**



«Dans un contexte économique favorable au secteur, il nous a semblé opportun de dévoiler cette charte qui met en avant les compétences spécifiques présentes sur chacun des deux marchés, qui sont structurellement sains et dynamiques», souligne Anne-Marie LOEILLET, directrice générale de PCM Opérateur Urbain, membre du comité construction de la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse.

**L**e comité construction de la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse a mis en place un code de bonnes pratiques dans le cadre d'opérations transfrontalières du secteur. Celui-ci permettra de recenser les entreprises françaises et suisses qui s'engagent dans une démarche respectant, d'une part, les obligations sociales, légales et fiscales lorsqu'elles travaillent sur l'autre marché et, d'autre part, les éléments interculturels liés aux spécificités de chacun des marchés. Cela participera directement à l'amélioration de la confiance mutuelle entre les maîtres d'œuvre et leurs mandataires des deux côtés de la frontière.

En parallèle, la promotion de la charte sera accompagnée d'un programme de formation dispensé en France et en Suisse à destination des entreprises et des salariés des deux pays. Le projet permettra alors d'informer et de former les entreprises concernées aux bonnes pratiques et valeurs afin qu'elles aient connaissance des lois, normes et autres aspects indispensables à une activité dans les règles sur ces deux marchés. Un annuaire de compétences franco-suisse des entreprises qui respectent les conditions-cadres sur leurs marchés sera aussi diffusé à la fin de l'année 2018 à l'ensemble des acteurs de la branche (publics et privés).

«Cette plateforme va permettre de mutualiser les savoirs des acteurs tout en mettant en avant leur professionnalisme et leur responsabilité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous appuyer sur le savoir-faire des associations patronales de la branche en Suisse et des organisations consulaires en France pour promouvoir les échanges et le respect d'une concurrence encadrée et équilibrée sur ces marchés», ajoute Frédéric VOLPON, dirigeant de la société éponyme, membre du comité construction de la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse.

### Contact :

Samanta AL-YAMMOUNI

Chargée des relations externes du comité construction de la CCI France Suisse  
say@ccifs.ch | + 41 22 849 05 74


 EDITION SPECIALE  
**ELECTIONS  
 CANTONALES**

**Alors que les élections 2018 approchent, un bilan de législature s'impose, qui doit aussi permettre de se projeter sur la législature à venir, ses enjeux, ses perspectives.**

Les élections 2013 ont consacré une situation parlementaire inédite avec trois blocs de force à peu près équivalente, rendant les décisions politiques imprévisibles, souvent peu lisibles et concourant à une incertitude très néfaste. Des avancées importantes ont pu être obtenues en matière de mobilité avec le vote de la Traversée du lac et une nouvelle loi sur la mobilité, la poursuite à un rythme soutenu des travaux du CEVA, en matière de marchés publics avec le renforcement des dispositifs de contrôles et de sanctions, sur le terrain du partenariat social avec l'entrée en vigueur d'une inspection paritaire des entreprises (IPE), ou s'agissant de la concrétisation de l'assainissement énergétique du parc immobilier.

Par contre, des difficultés inédites ont vu le jour concernant la formation professionnelle, face à des enjeux pourtant fondamentaux (valorisation des filières de formation, obligation de former jusqu'à 18 ans notamment). L'aménagement du territoire et la politique du logement ont été le lieu de grandes crispations et d'incertitudes politique et juridique croissantes, malgré d'excellents résultats statistiques. La fiscalité des entreprises n'est toujours pas réglée, alors que cela devait être "LE" dossier de la législature. Les attaques contre l'aéroport de Genève se multiplient. La construction de la région est au point mort.

Certaines décisions ont été prises sans concertation et ont fortement pénalisé les entreprises (augmentation de 500% de la taxe d'empiètement sur le domaine public par exemple), nécessitant une énorme mobilisation pour revenir à quelque chose d'acceptable. D'autres ont illustré un manque de courage dans le soutien aux PME et artisans locaux (certains choix d'adjudications dans des marchés publics emblématiques par exemple).

Pour les 5 ans à venir, il est donc impératif de redonner au Grand Conseil une majorité claire, en adéquation avec la composition du Conseil d'Etat, pour un fonctionnement plus harmonieux et apaisé. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut espérer répondre aux défis qui se présentent à notre canton et à notre région, aux besoins des entreprises, aux attentes de la population.

La FMB attend une politique d'aménagement plus proche de la demande, notamment en matière d'accès à la propriété, une politique de la mobilité non plus coercitive mais incitative, des réponses claires en matière de fiscalité des entreprises, un véritable encouragement à la consommation locale et durable, aussi dans la construction, une politique de formation dynamique, la valorisation des entreprises citoyennes.

C'est pourquoi, la FMB vous encourage à « voter Bâtiment » le 15 avril 2018, soit pour les 13 candidates et candidats au Grand Conseil qu'elle soutient et, pour le Conseil d'Etat, en faveur de :

- **Nathalie FONTANET**
- **Luc BARTHASSAT**
- **Serge DAL BUSCO**
- **Alexandre DE SENARCLENS**
- **Pierre MAUDET**

## Présentation des candidats 2018



### Philippe ANGELOZZI

Secrétaire patronal, parti démocrate-chrétien (PDC), liste No 5 Démocrate-Chrétien.

«Au vu de l'érosion du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers, l'accession à la propriété pour la classe moyenne est un véritable besoin social».



### Diane BARBIER-MUELLER

Membre de la direction d'une régie genevoise, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Genève est ma ville, son développement mon avenir».



### Jacques BENE

Directeur FER Genève (Fédération des entreprises romandes, Genève), Député, membre du Groupe FMB-Députés, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Ensemble, construisons Genève !».



### Nathalie HARDYN

Directrice adjointe à la CCIG (Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève), Présidente du GTE (Groupement Transports et Economie), Députée suppléante, membre du Groupe FMB-Députés, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Je m'engage pour favoriser la réussite des entreprises du bâtiment, qui sont un facteur de cohésion et de paix sociale indispensable à Genève. Avec votre soutien, nous trouverons les solutions que la population attend pour fluidifier la circulation, construire des logements et développer nos infrastructures».



### Alain DE KALBERMATTEN

Entrepreneur, Conseiller municipal en Ville de Genève, chef de Groupe, parti démocrate-chrétien (PDC), liste No 5 Démocrate-Chrétien.

«Genève, la liberté de réaliser».



### Thierry DEROBERT

Entrepreneur, Conseiller municipal à Lancy, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Bâtir à Genève et pour Genève».



### Adrien GENECAND

Cadre bancaire, Conseiller municipal en Ville de Genève, Vice-Président (Président ad interim) du PLR Genève, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«L'art de construire : une noble activité au cœur de la cité !».

## Présentation des candidats 2018



### Eric GRAND

Entrepreneur, maître menuisier, Président du Conseil municipal à Jussy, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Construire notre avenir et notre bien-être».



### Serge HILTPOLD

Entrepreneur menuisier, Président de la FMB, Député, membre du Groupe FMB-Députés, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Poursuivre mon engagement d'entrepreneur dans notre parlement cantonal».



### Olivier CERUTTI

Entrepreneur, Député, membre du Groupe FMB-Députés, parti démocrate-chrétien (PDC), liste No 5 Démocrate-Chrétien.

«L'esprit d'entreprise».



### Christo IVANOV

Chef d'entreprise, Député, Union démocratique du centre (UDC), liste No 6 UDC.

«Agir ensemble pour Genève».



### Véronique KÄMPFEN

Directrice de la communication FER Genève (Fédération des entreprises romandes, Genève), Rédactrice en chef Entreprise romande, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Pour une Genève entreprenante, rayonnante, durable».



### Yvan ZWEIFEL

Expert-comptable, Secrétaire patronal de la Rôtisserie, Député, membre du Groupe FMB-Députés, parti libéral radical (PLR), liste No 4 Libéraux-Radicaux.

«Construire l'avenir de Genève, avec dynamisme et envie».

## Elections cantonales 2018 : explications et recommandations

**L'année 2018 est marquée à Genève par les élections cantonales qui se déroulent dorénavant au printemps, selon un nouveau mode de scrutin inauguré pour la première fois en 2013. La législature dure dorénavant 5 ans.**

**P**our mémoire, nous élisons en même temps 100 Députés au Grand Conseil (élection proportionnelle, en un seul tour,) et 7 Conseillers d'Etat (en deux tour, scrutin majoritaire, une élection au premier tour nécessite la majorité absolue et un deuxième tour est prévu, le 6 mai 2018, lors duquel l'élection se fait à la majorité relative).

Pour le Grand Conseil (élection proportionnelle), chaque électeur a 100 voix qui détermineront le nombre de sièges par liste. Pour les exprimer, il faut choisir une liste pré-imprimée ou la liste blanche en y inscrivant un nom de liste et son numéro. Cette opération donne 100 voix à la liste choisie. Le quorum est fixé à 7%. Les listes qui ne l'atteignent pas sont éliminées et leurs voix perdues.

Ensuite, l'on choisit les candidates et candidats. Il n'y a aucune obligation de mentionner 100 noms, c'est un maximum.

Dans le cas de l'utilisation d'une liste pré-imprimée, l'on peut laisser les noms pré-imprimés tels quels (c'est le vote compact, qui donne une voix par nom), en biffer ou en rajouter de façon manuscrite (bulletin modifié, une voix par nom, pas de voix pour la personne dont le nom a été biffé). Mais dans ce cas, chaque nom ajouté issu d'une autre liste enlève également une voix (sur 100) à la liste choisie et la rajoute à la liste - par hypothèse différente - de la personne dont le nom a été ajouté.

Si l'on utilise le bulletin blanc, chaque nom ajouté donne une voix à la candidates ou candidat choisi, ainsi qu'une voix en termes de listes, suivant que ce nom provient ou non de la liste choisie en tête de bulletin.

Si un bulletin blanc est utilisé sans mention de liste, chaque nom attribue alors simplement une voix à la liste dont il est issu. Cela signifie que si le bulletin ne compte pas 100 noms, des voix de liste sont perdues.

Pour le Conseil d'Etat (élection majoritaire), chaque voix attribuée à une personne lui revient. Il n'y a aucune obligation de voter pour 7 personnes et les listes n'ont aucune fonction élective.

La FMB soutient 13 candidates et candidats et vous recommande donc de les faire figurer soit sur la liste pré-imprimée que vous aurez choisie (de préférence liste de l'Entente, du PDC ou du PLR), qu'ils s'y trouvent déjà ou que vous décidiez de les rajouter, soit que vous les mettiez sur une liste blanche (ne pas oublier dans ce cas de mettre un nom de liste - Entente, PDC ou PLR - et son numéro).

Pour le Conseil d'Etat, la FMB vous recommande de voter compact, pour l'Entente (PDC-PLR).

**Mais le plus important : quel que soit votre choix, n'oubliez pas de voter !**



## Transforme, un festival pour revaloriser l'apprentissage

Alors que la qualité de l'apprentissage figure parmi les raisons du dynamisme économique suisse, Genève peine à le valoriser. Antidote propose un projet innovant, entre culture et formation, qui doit contribuer à améliorer l'image de l'apprentissage. Le week-end du 29 juin 2018 se déroulera le pilote de Transforme, sur le site des centres de formation professionnelle (CFP) à Lancy.



Le site de Ternier à Lancy, lieu de formation des apprentis et du festival Transforme

Crédits : Centre de formation professionnelle de construction (CFPC)

**T**ransforme semble être un festival de plus : trois jours de musiques actuelles et performances, pour les 15-25 ans principalement, et une capacité allant jusqu'à 5000 personnes. Mais en y regardant de plus près, son originalité apparaît. Son objectif est de contribuer à une formation professionnelle d'excellence à Genève et de susciter des vocations en redorant le blason de l'apprentissage. Faire envie aux jeunes, en véhiculant une image décomplexée, par l'utilisation des outils de la culture avec comme mots d'ordre : original, funky et pop.

Les apprentis sont impliqués, en fonction de leur formation, dans la conception et réalisation du festival. Leur implication, ainsi que leur image, est mise en avant en utilisant leurs canaux de communication et leurs références. La récurrence annuelle assure peu à peu la modification de cette image. Des ateliers sur les métiers de l'apprentissage, des tables rondes et des présentations de personnalités issues de l'apprentissage sont programmés. Enfin, une attention est portée sur les questions de genre et de leur influence dans les choix professionnels.

Transforme est porté par l'association culturelle Antidote, en partenariat avec le Festival Antigél, le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, et les CFP. Les entreprises, petites et grandes, également concernées de près par cette problématique, ont l'opportunité de se mobiliser en faveur d'une formation professionnelle d'excellence à Genève en s'y associant aussi.

Le pilote 2018, d'une ampleur moindre, met à l'honneur les métiers de la construction. Il est réalisé en partenariat avec le CFPC qui fête ses 10 ans. Il amorce la mise en place d'une méthodologie de travail participative et innovante qui, en raison de sa complexité, arrivera à maturité lors de la 3<sup>e</sup> édition.

Stéphanie CARIAGE, directrice d'Antidote, [stephanie.cariage@asso-antidote.ch](mailto:stephanie.cariage@asso-antidote.ch)

---

### IMPRESSUM

Ce journal paraît 4 fois par an, est tiré en français à 3'000 exemplaires et est imprimé sur du papier recyclé.

Responsable éditorial : Nicolas RUFENER • E-mail : [redaction@fmb-ge.ch](mailto:redaction@fmb-ge.ch)

FMB - PONT ROUGE CENTRE DE FORMATION - Rampe du Pont-Rouge 4 - 1213 Petit-Lancy

Conception graphique : Agence Hémisphère • Impression et diffusion : Moléson Impressions.